

COMMUNICATIONS

La fièvre jaune à St-Nazaire

Par A. CHANTEMESSE.

1861 et 1908 sont — et resteront, il faut l'espérer — les deux dates marquantes de l'histoire de la fièvre jaune en France. Aujourd'hui comme autrefois les faits se sont déroulés dans des conditions à peu près identiques; il est intéressant de les rapprocher.

I

Dans sa relation de 1861 MESLIER raconte que le voilier *Anne-Marie* a des cas de fièvre jaune parmi son équipage 17 jours après avoir quitté la Havane infectée. Puis tout semble rentrer dans l'ordre et le navire arrive à St-Nazaire avec deux convalescents mais aucun malade proprement dit. *Comme plus de dix jours se sont écoulés depuis le dernier accident on croit devoir admettre le navire à la libre pratique.* A peine le déchargement est-il commencé que les accidents les plus formidables éclatent. En quelques jours 21 cas de fièvre jaune se déclarent dont 18 sur des individus venus à bord et 3 sur des personnes ayant travaillé ou habitant à proximité du navire infecté. Quelques autres se manifestent chez des matelots de navires entourant l'*Anne-Marie*.

En 1908 le paquebot *La France* part de la Martinique infectée de fièvre jaune le 11 septembre et arrive à St-Nazaire le 24 du même mois. *Un laps de temps de plus de 9 jours s'étant écoulé depuis le départ de l'escale contaminée et aucun accident de fièvre jaune ne s'étant manifesté à bord, le navire est déclaré indemne de par le règlement.* A peine le déchargement est-il commencé que des cas de typhus amaryl se déclarent; en quelques jours 11 personnes sont atteintes et 7 meurent. Les victimes sont des garçons et employés du navire, un journalier de la ville qui était venu travailler à bord, un matelot d'un navire voisin: *La Loire*. En 1908 comme en 1861 la fièvre jaune est entrée en France réglementairement.

II

MESLIER après avoir étudié dans tous ses détails l'épidémie de St-Nazaire (1861) concluait que la maladie n'avait été amenée ni par les marchandises, ni par les hommes et que sa cause inconnue avait son siège dans le navire même et plus particulièrement dans les cales.

En 1908 les mêmes constatations ont été relevées. Ni les malades frappés de fièvre jaune et soignés çà et là, dans la ville, à la campagne, dans les salles communes de l'hôpital, ni les marchandises livrées dans la ville ou plus loin, ni les linges et objets de literie expédiés aux blanchisseries diverses jusqu'à Bordeaux n'ont fait naître un seul cas de contagion. De nos jours comme jadis tout le danger a résidé sur le paquebot et autour du paquebot. C'est le navire qui a été malade.

A la cause mystérieuse invoquée par MESLIER nous pouvons aujourd'hui grâce aux travaux modernes substituer des faits plus précis. Sur le paquebot *La France* le moustique dangereux importé de la Martinique, le *Stegomyia fasciata* était présent et encore vivant à Saint-Nazaire après l'écllosion de l'épidémie.

En voici des échantillons pris sur le navire. De plus dans la salle d'hôpital où étaient soignés les cas de fièvre jaune même à leur début, j'ai pu saisir pendant la nuit de nombreux moustiques. Ce n'était point des *Stegomyia* mais seulement des moustiques communs. Malgré la chaleur persistante et la durée d'un automne exceptionnel les culex de notre pays se sont montrés incapables de transmettre la contagion amaryle.

III

Pour éviter le retour de la fièvre jaune en France, nos règlements sanitaires doivent être changés. Il faut que des Instructions prophylactiques apprennent aux officiers de la marine marchande, ignorants de toutes ces choses, les moyens de se préserver et de se débarrasser des moustiques dans les pays dangereux et en cours de route. Il faut que nos mesures à l'arrivée soient transformées. La fièvre jaune n'est pas contagieuse dans les régions septentrionales de la France mais son importation fait naître une catastrophe qui est à la fois moins et plus qu'une épidémie. C'est un accident du travail que devrait viser la Caisse de prévoyance des marins français.

A l'égard d'une maladie aussi facile à éviter et aussi rare dans

notre pays que la fièvre jaune le devoir sanitaire et le devoir social peuvent être facilement remplis.

M. DUFOUGERÉ. — Je crois, comme M. le professeur CHANTEMESSE, que des moustiques infectés ont pu être transportés à bord en même temps que les régimes de bananes, mais je me demande si le paquebot « La France » n'a pas été contaminé par des moustiques transportés par le vent qui souffle de terre. Si le navire a accosté à quai, la chose n'est pas surprenante, d'autant plus que les chantiers de la C. G. T. sont infectés de moustiques; même si le navire a été mis en quarantaine, l'infection n'est pas impossible. Pour ma part, étant en quarantaine sur le « Salvador », je me souviens que le bateau fut une nuit envahi par des moustiques venant de terre, et qui, chassés par un fort vent, étaient venus s'abattre sur le navire. La conclusion à tirer, c'est qu'un navire qui fait escale dans une ville contaminée par la fièvre jaune, doit se tenir tout à fait au large et avoir le moins de communications possibles avec la terre. Malheureusement, les Compagnies de navigation protestent presque toujours contre ces mesures d'isolement qu'elles qualifient de « draconiennes », et le plus souvent elles passent outre.

En ce qui concerne l'épidémie de fièvre jaune qui sévit en ce moment à la Martinique, je ne crois pas qu'elle ait été importée dans l'île.

Depuis 1896, la fièvre jaune n'avait pas fait, — sous une forme épidémique, du moins, — son apparition dans cette colonie; mais, par contre, on signale tous les ans de très nombreux cas de fièvre inflammatoire qui revêtent le plus souvent une forme épidémique. Cette fièvre inflammatoire ne ressemble en rien au paludisme; d'ailleurs, elle est absolument réfractaire à la quinine, quel que soit le mode d'absorption. Elle a, au contraire, de très nombreux rapports avec la fièvre jaune (subictère, lombago intense, photophobie, asthénie, présence d'albumine dans les urines, épidémicité, etc.); le plus souvent elle se présente sous une forme bénigne qui se termine par la guérison après 3 ou 4 jours de traitement sans quinine; mais, d'autres fois, elle prend un caractère de gravité qui donne de réelles inquiétudes.

C'est ainsi qu'en 1904, un jeune parisien nouvellement arrivé dans la colonie, a été atteint de fièvre inflammatoire; il est mort

après 8 jours de traitement, avec tous les symptômes d'une fièvre jaune sans vomissements noirs.

En juin dernier, a été signalé le premier cas de fièvre jaune; mais la véritable épidémie a commencé au mois d'août. Elle présente ce caractère particulier, c'est qu'elle frappe aussi bien la population européenne que les créoles.

Je termine en vous disant que le *Stegomyia fasciata* abonde à la Martinique; on le trouve même sur les hauteurs, à Balata, par exemple, où la température, à une certaine époque de l'année, ne dépasse pas 18°.

Jusqu'ici, rien n'a été fait, pour organiser à la Martinique la lutte contre les moustiques et la population ignore complètement le rôle de ces dangereux insectes.

(Communication faite à la séance précédente.)